

# MADAGASCAR : Gestion de la Biodiversité et développement durable

La Stratégie nationale de la Gestion durable de la Biodiversité et les plans d'action régionaux ont été élaborés de manière participative, par étapes, au niveau régional et national, avec l'appui d'un comité de coordination intersectoriel et multidisciplinaire, sous l'égide du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts et du Tourisme. Ont pris part au processus les représentants du secteur public, du secteur privé, les ONG internationales et locales ainsi que les groupements de communautés locales.

Cette stratégie nationale, adoptée en 2004, à travers un décret d'application en Conseil de Gouvernement. Elle est parfaitement intégrée dans le Madagascar Action Plan (MAP) qui consigne les grandes lignes de la Politique Nationale de Développement du pays. Le MAP comporte 8 défis dont le septième concerne l'environnement. L'objectif est de faire de Madagascar un leader mondial dans le développement et l'utilisation de meilleures approches pour la protection de l'environnement.

## Qu'avez-vous réalisé ?

Le Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM) est développé avec une meilleure représentativité des écosystèmes. La superficie des sites protégés passe de 1 700 000 Ha en 2003 à 4 300 000 Ha à la fin 2007. L'objectif est d'arriver jusqu'à 6 millions d'Ha (10% du territoire)

1 2 3 5 8 11

Madagascar prépare sa stratégie REDD (Réduction des émissions dues à la Déforestation et aux Dégradations). Un scénario de référence et un mécanisme de suivi et de vérification sont en cours de conception. Trois projets sont mis en oeuvre dans le but de tester et proposer des méthodologies

1 4 5 7 8 9 10 11

La Fondation pour les Aires Protégées et la biodiversité de Madagascar est un fonds fiduciaire mis en place en vue de financer durablement les actions environnementales. Le montant mobilisé en fin 2007 est de 19 millions US\$. D'autres mécanismes comme les taxes vertes sont en cours de conception

1 2 3 5 8 11

Quelques 500 contrats de transfert de gestion des ressources naturelles aux communautés de base sont signés et mis en oeuvre. La superficie concernée couvre près de 200 000 Ha. L'objectif est de transférer plus 1 million d'Ha

1 4 5 8 9 10 11

## L'objectif de biodiversité 2010

- 1 Promouvoir la conservation des écosystèmes et des habitats
- 2 Promouvoir la conservation de la diversité d'espèces
- 3 Promouvoir la conservation de la diversité génétique
- 4 Promouvoir l'utilisation et la consommation durables
- 5 Réduire les pressions découlant de la perte d'habitat
- 6 Surveiller les risques posés par les espèces exotiques envahissantes
- 7 Gérer les défis dus aux changements climatiques & à la pollution
- 8 Préserver la capacité des écosystèmes à fournir des services
- 9 Préserver la diversité culturelle des communautés autochtones & locales
- 10 Veiller à un partage juste & équitable lors de l'utilisation de ressources génétiques
- 11 Veiller à la disponibilité de ressources adéquates



La stratégie nationale de Gestion Durable de Biodiversité est basée sur la combinaison de la conservation et la valorisation d'une part, de l'écologie et de l'économie d'autre part pour garantir l'efficacité de gestion

